SLPP-GV
SERVICE LOGOPÉDIE
PSYCHOLOGIE PSYCHOMOTRICITÉ
Glâne - Veveyse

En Bouley 8
1680 Romont

☎ 026 652 30 60
✉ administration.slpp-gv@edufr.ch
www.slpp-gv.ch

Procès-verbal du 6 juin 2024 / à valider par l'AD du 31 octobre 2024

Assemblée des délégué-e-s des communes de la Glâne-Veveyse pour le Service de Logopédie, Psychologie, Psychomotricité de la Glâne-Veveyse

Salle des combles, Route de l'Eglise 5, 1684 Mézières

Présent-e-s : Délégué-e-s des communes de : Attalens, Billens-Hennens, Bossonnens, Chapelle, Châtel-st-Denis, Châtonnaye, Granges, Le Châtelard, Le Flon, Massonnens, Mézières, Remaufens, Romont, Rue, Saint-Martin, Semsales, Siviriez, Torny, Ursy, Vuisternens-dvt-Romont

Membres du comité de direction : Mme Tille présidente, Mme Jaquier-Eltschinger, vice-présidente, M. Bard préfet de la Glâne, M. Dorthe représentant de l'association des communes de la Veveyse, Mme Savary représentante de l'association des communes de la Glâne, M. Sylvain Lang inspecteur scolaire de la Glâne, M. Maillard inspecteur scolaire de la Veveyse, M. N'koué, directeur.

Membres de la commission financière : M. Borer, M. Coquoz

Excusé-e-s : Membres du comité de direction : M. Genoud préfet de la Veveyse

Commission financière : M. Bourquenoud

Communes : Auboranges, Ecublens, Grangettes, La Verrerie, Villaz

Absents : Communes de Montet et Villorsonnens

La Présidente, Mme Tille, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres. Elle remercie la commune de Mézières pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour l'apéritif offert à l'issue de l'assemblée. Elle salue les membres du comité, les collaboratrices et collaborateurs, les délégué-e-s et les remercie pour leur présence.

Elle passe la parole à M. Majcherczyk qui salue les personnes présentes au nom du conseil communal et est heureux d'accueillir cette assemblée du SLPP-GV à Mézières.

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 10 point 1 des statuts du SLPP-GV, par mail et avec les documents y relatifs, en date du 15 mai 2024.

Mme Tille évoque l'ordre du jour qui est le suivant tout en mentionnant que les comptes de résultat et les comptes des investissements seront approuvés en une fois :

1. Accueil – Salutations – Constitution de l'Assemblée – Nomination des scrutateurs-trices
2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 octobre 2023
3. Rapport de gestion 2023
4. Comptes de résultats et des investissements 2023
   4.1. Comptes de résultats
      a. Présentation
      b. Rapport de la Commission financière
      c. Discussion
      d. Approbation
   4.2. Comptes des investissements
      a. Présentation
      b. Rapport de la Commission financière
      c. Discussion
      d. Approbation
5. Prochaine AD : 31 octobre 2024 en Veveyse lieu à définir
6. Démission et nomination d'un membre de la commission financière
7. Divers

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée par l'assemblée. Il est validé comme tel.

1. Accueil-Salutations-Constitution de l'Assemblée-Nomination des scrutateurs-trices

Liste nominative des délégué-e-s, contrôle des présences, attribution des voix.

23 délégué-e-s représentant 20 communes sont présent-e-s, ce qui représente 75 voix sur 95. L'assemblée des délégué-e-s est donc valablement constituée et apte à délibérer. La majorité absolue est de 39 voix.

- Nomination des scrutateurs-trices :

M. Deillon de Massonnens et Mme Cardinaux du Flon.

2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 octobre 2023

Il n'y a pas de remarques, ni de questions.

L'assemblée des délégué-e-s approuve à l'unanimité le PV de l'assemblée du 5 octobre 2023

3. Rapport de gestion 2023

Mme Tille passe la parole à M. Nicolas N'koué en le remerciant ainsi que les responsables de secteur pour le travail remarquable effectué pour établir le rapport et précise que ce dernier constitue un excellent complément aux comptes pour comprendre les diverses activités du SLPP-GV de chaque secteur.
M. N'koué précise que le rapport annuel met en lumière une année aux évolutions intenses qu'il a fallu structurer et canaliser. Il en donne les explications suivantes :

C'est la synthèse d'une année des travaux du service qui tient compte :

- des réalités du terrain en mutation,

- des moyens à disposition,
- des jeunes en scolarité obligatoire et leurs familles au centre de nos préoccupations.

Pour nous, il a été important de :

- considérer les tâches en suspens en 2022,
- mettre un fil rouge sur l'année 2023 pour guider nos réflexions et actions.

1. Les dossiers principaux de 2022 à finaliser ont été:

- Les engagements d'un 50% en psychologie et d'un 40% en logopédie pour suppléer aux pourcentages libérés suite aux engagements internes des RS de ces secteurs,
- La constitution et l'opérationnalisation de la Direction Élargie regroupant la Direction, les RS et l'administration comme pôle de compétences dans nos évolutions,
- La mise en place du concept et procédures de gestion des risques au niveau financier (SCI) en mars 2023,
- La mise en route des différents référentiels métiers et de nouveaux concepts d'accompagnements impulsés et travaillés avec le SESAM. Des travaux continus avec des allers et venues entre les niveaux réflexifs et opérationnels,
- La finalisation de la procédure des remboursements parents et son activation en juillet 2023,
- Le début de la formation de la Responsable du secteur logopédie,
- La gestion des problèmes d'insonorisation au Carré d'As avec un accord trouvé avec Handicap Glâne en novembre 2023.

2. Un objectif annuel du SLPP-GV a été posé : assurer la continuité du service et faire face aux changements internes pour agir sur les enjeux externes.

Nous avons ainsi considéré d'autres niveaux tels que :

- Notre organisation,
- Le secteur de l'administration,
- La procédure d'accompagnement,
- La population cible,
- Les secteurs thérapeutiques.

Notre organigramme a été repositionné et tient compte :

- Du nouveau fonctionnement Directeur-RS-Equipe comme pôle de gouvernance dynamique,
- L'importance des 4 secteurs: 1 transversal et 3 thérapeutiques comme entités distinctes et complémentaires,
- Du comité de Direction et de ses changements :
  - Printemps 2023 Mme Colette Pasche remplacée par Mme Chloé Savary comme représentante des communes de la Glâne,
  - Eté 2023 Mme Carole Angeloz remplacée par M. Maillard comme inspecteur en Veveyse,
  - 31.12.23 départ de M. Schorderet remplacé par M. Valentin Bard comme préfet de la Glâne dès le 1.01.24),
- Un comité de Direction soutenu par une présidente impliquée et sur qui la Direction ainsi que le service peuvent compter.
  - → L'importance de cette circularité de l'information du niveau terrain au niveau stratégique et inversement pour performer nos missions.

- Soutenu par la Direction, le secteur de l'administration s'est vu renforcé car le service grandit en personnel et les directives et procédures augmentent.

  Ces adaptations étaient nécessaires pour :
  - Être garant de la coordination et d'une cohérence au sein du service,
  - Soutenir le dispositif thérapeutique.

  Sur le plan financier : Assurer la bonne gestion des budgets et des comptes. Nous Sommes très soucieux de l'utilisation de l'argent du contribuable et des solutions à trouver pour répondre à nos missions.

  La gestion du personnel est un travail d'équilibriste qui implique rigueur et adaptabilité pour maintenir la stabilité du personnel dont dépend la qualité des prestations. En 2023 : nous avons dû faire face à de nombreuses gestions RH telles que : 5 engagements, 2 démissions, 4 changements de taux, 2 congés maternités, 2 congés sabbatiques.

  En ce qui concerne les procédures : un travail conséquent a été entrepris pour mettre à jour les procédures internes. Il devra se poursuivre dans un contexte où les exigences de protections des données et de directives à considérer sont en augmentation.
  → Comment simplifier le quotidien du.de la thérapeute pour qu'il.elle ne soit pas noyé.e dans une charge administrative trop grande.

  Sur des enjeux de communications **:** La mise à jour de notre site internet, car aucune actualisation depuis 2015. Un travail interne sans aucun frais et qui devra se poursuivre.

  Pour ce qui est des Bâtiments : La formalisation de la gérance des locaux au Carré d'As et au Vicariat
  → Une force pour le service de disposer de ces antennes principales qui centralisent les divers thérapeutes (les gains cliniques sont notables). Les présences dans les écoles (le plus possible que nécessaire), à relever que toutes ne disposent pas encore de locaux adaptés.

- Un important travail interne a été entrepris sur notre dispositif d'accompagnement pour :
  - répondre aux exigences du SESAM,
  - adapter avec sens nos pratiques.

  La prise en compte de la dimension clinique et statistique a ainsi été considérée afin de performer notre dispositif.

  Nous pouvons ainsi constater une grande flexibilité dans nos interventions (avec ou sans bilans métriques - des mesures concrètes versus des mesures transitoires) pour répondre aux besoins des situations et tenter de limiter nos listes d'attente.

- Au niveau statistique, nous pouvons ressortir les chiffres suivants :

TOTAL DES ENFANTS SUIVIS	SUIVIS EN LOGOPEDIE	SUIVIS PSYCHOLOGIE	SUIVIS PSYCHOMOTRICITE
1199	518	508	173

- Les 3 secteurs thérapeutiques défendent et déploient passablement de créativité pour répondre aux besoins des situations :

  En logopédie :

- Le développement d'interventions précoces continue à évoluer entre expérimentations et réflexions pour limiter les listes d'attente,
- Les transferts des indépendantes et des classes de langage sur le SLPP-GV ont été importants sur 2023 rajoutant ainsi de la complexité dans les temps d'attente.

En psychologie :

- Un intérêt pour l'approche neuropsychologie dans les interventions qui apportent des données et outils concrets dans la compréhension du fonctionnement psychique,
- Des travaux et interventions spécifiques auprès des adolescent.e.s (risques suicidaires, TDAH, troubles du comportement et des compétences sociales) avec une intensification des collaborations avec les Cycles d'Orientation et les travailleurs.ses sociaux-ales.

En Psychomotricité :

- Une intensification de la collaboration avec les parents et les enseignant.e.s,
- Le développement des suivis de groupes.

- Après une année d'objectifs à court terme
  L'intention est désormais de déployer une stratégie sur du moyen terme avec au centre le jeune en scolarité obligatoire, sa famille, son réseau avec plusieurs pistes à investiguer.

Monsieur N'koué remercie l'assemblée pour son attention. Il est applaudi par toute l'assemblée.

Questions :

M. Ducrot de Châtel-st-Denis : Sur les 1199 élèves suivis au SLPP-GV, quel est le pourcentage sur le nombre d'enfants scolarisés ?

Les inspecteurs scolaires M. Lang et M. Maillard annonce le chiffre suivant :

- Sur 6770 élèves scolarisés en primaire et au secondaire les 1199 élèves suivis correspondent à 17.7%, respectivement 20% pour le primaire.
- Pour information 83% des élèves suivis sont à l'école primaire.

Il n'est pas obligatoire au niveau statutaire d'approuver le rapport mais Mme Tille propose de le faire.

L'assemblée des délégué-e-s approuve à l'unanimité le rapport de gestion 2023.

4. Comptes de résultat et des investissements 2023

4.1 Comptes de résultats

a. Présentation

Mme Tille annonce que le budget a été respecté. Les comptes se soldent avec un montant de CHF 3'725'358.30 tandis que le budget était de CHF 3'899'365.00. Ce qui donne une différence de CHF 174'006.70.

M. N'koué donne les précisions suivantes :

- Cpte 3000.00 Jetons de présence : diminution car le nombre de séances projetées en vue de l'arrivée du nouveau directeur a été moins conséquent que prévu.

- Cptes 301 Traitements du personnel : Totalité thérapeutes comptes 2023 : 19.33 EPT dont 18.89 EPT reconnu par le SESAM et 0.44 EPT non reconnu par le SESAM

- Cpte 3052.09 Recapitalisation caisse de pension : La participation communale de 2023 est de CHF 56'736.- et la participation cantonale de 2023 est de CHF 56'200.-.

- Cpte 3090.01 Frais de formation : diminution car la formation CAS de la responsable du secteur logopédie budgétée à CHF 25'000.- s'élève à CHF 8'550.- L'ancien directeur avait imaginé une formation brevet alors que le SESAM accorde une formation CAS.

- Cpte 3102.00 Frais d'impression et de publication : diminution liée aux stratégies mises en place par soucis écologiques et économiques.

- Cpte 3110.00 Meubles et appareils de bureau : diminution car dépenses que pour l'utile et le nécessaire.

- Cpte 3132.01 Honoraires de l'organe de révision : dépassement dû à la nouvelle mise en place des fichiers liés à la nouvelle comptabilité au passage à MCH2.

- Cpte 3158.00 : Maintenance informatique : poste équilibré par rapport au budget, avec un parc informatique qui ne cesse de croître et dont en découlent les problèmes liés à tous ces changements.

- Cpte 3170.01 Frais de déplacement direction, administration : Les frais de déplacements de responsable de secteur ont été budgétés dans le compte 2199.3170.02 déplacements thérapeutes. Ils ont été imputés dans le compte 2199.3170.01 car pour le SESAM il s'agit du personnel administratif.

Aucune question de l'assemblée.

b. Rapport de la Commission financière

Changé par rapport à l'OJ car l'approbation des comptes et des investissements a lieu en une fois.

c. Discussion

---

d. Approbation

<u>4.2 Comptes des investissements</u>

a. Présentation

Au niveau des investissement la dépense du renouvellement du parc informatique est de CHF 11'533.05 contre CHF 12'000 budgété.

b. Rapport de la Commission financière

M. Coquoz lit le rapport de la commission financière qui fait partie intégrante de ce procès-verbal (cf page 8).

c. Discussion

Mme Tille remercie Mme Jaquier-Eltschinger d'avoir été sa suppléante lors de la séance avec la commission financière.

d. Approbation

L'assemblée des délégué-e-s approuve à l'unanimité les comptes et les investissements 2023

Mme Tille remercie Mmes Gremaud et Marmier et M. N'koué pour l'excellente tenue des comptes. Elle remercie également la commission financière ainsi que les délégué-e-s pour la confiance témoignée.

5. Prochaine AD : 31 octobre 2024 en Veveyse

La commune de Remaufens accueillera les délégué-e-s lors de la prochaine assemblée du 31 octobre 2024 prochain.

6. Démission et nomination d'un membre de la commission financière

M. Bourquenoud est démissionnaire car il déménage en Gruyère. Pour le remplacer le SLPP-GV a reçu la postulation de M. Florian Dubail, syndic de la commune de Billens-Hennens.

Il a été élu à l'unanimité par applaudissements. M. Dubail remercie l'assemblée pour sa confiance.

Mme Tille remercie M. Bourquenoud pour ses bons et loyaux services au sein de la commission financière. Elle lui adresse ses plus sincères remerciements. Une petit présent à son attention est remise à ses collègues de la commune d'Ursy.

7. Divers

Pas de divers

M. Majcherczyk invite les délégué-e-s à partager un apéritif avec de beaux plats préparés avec soin par les artisans du village.

Mme Tille remercie l'assemblée pour sa participation active, le directeur, les secrétaires, les thérapeutes et le comité pour leur engagement en faveur de la bonne marche du service, la commune de Mézières pour l'agape préparée et souhaite une belle soirée à toutes et tous.

La séance est levée à 19h42 / NT / NNK / cg / gm

Romont, le 5 juin 2024

Annexe :

- *rapport de la commission financière*

Rapport à l'assemblée des délégués du 6 juin 2024

Préavis de la commission financière sur les comptes 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s

Conformément aux dispositions de l'article 72 alinéa 1 lettre h LFCo, nous avons examiné le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023 établi à l'intention de l'assemblée des délégués des communes.

Dans son rapport du 24 avril 2024, Fiduciaire Butty SA conclut que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi. L'organe de révision atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du comité de direction. Il recommande à l'assemblée des délégués des communes l'approbation des comptes 2023.

La commission financière n'a aucun commentaire à émettre sur le rapport de l'organe de révision.

Nous remercions les membres du comité de direction et tout particulièrement le Directeur pour tout le travail accompli, ainsi que la parfaite collaboration et la transparence entretenues lors de l'accomplissement de notre mandat.

Romont, le 25 avril 2024

Commission financière du SLPP-GV

Pierre-Alain Coquoz	Jacques Bourquenoud	Cédric Borer
Président	Secrétaire	Membre